Françoise et Luc Juving
122 chemin de la bergerie
83110 Sanary sur mer
luc.juving@wanadoo.fr

Sanary le 2 mars 2024

À l'attention de Mr. SPALONY, commissaire enquêteur.

Projets emplacements réservés 23 et 45 /axe Genêts d'or-Bergerie

Tout d'abord merci de votre accueil et de vos éclaircissements lors de notre rencontre du 1er mars.
Nous sommes propriétaires de la parcelle bâtie AL548 bordant le chemin de la bergerie, cadastré AL643 et renommé en 2018 AL2894, propriété du lotissement et à la charge des colotis car ouvert à la circulation.

Compte tenu de la soudaineté de l'information de cette enquête, de notre méconnaissance de ce projet et de sa teneur, nous émettons des réserves quant à notre adhésion, d'autant qu'une voie élargie à 8 mètres semble peu compatible avec la nature de ce lotissement et de la ruralité environnante que nous souhaitons préserver.

En outre, cette voie ainsi élargie entrainera une augmentation de la circulation sur tout le chemin de la bergerie avec les conducteurs venant de l'ancien chemin de Toulon ou du chemin des roches, tentés de s'engager dans ce possible raccourci, avec 2 angles droits accidentogènes car sans visibilité.

Merci de consigner nos remarques et réserves et de nous tenir au courant des conclusions de cette enquête.

Cordialement

Françoise et Luc Juving

PJ/ plan cadastral lotissement et chemin de la bergerie

PLU 08/12/2021 - Cadastre 2023

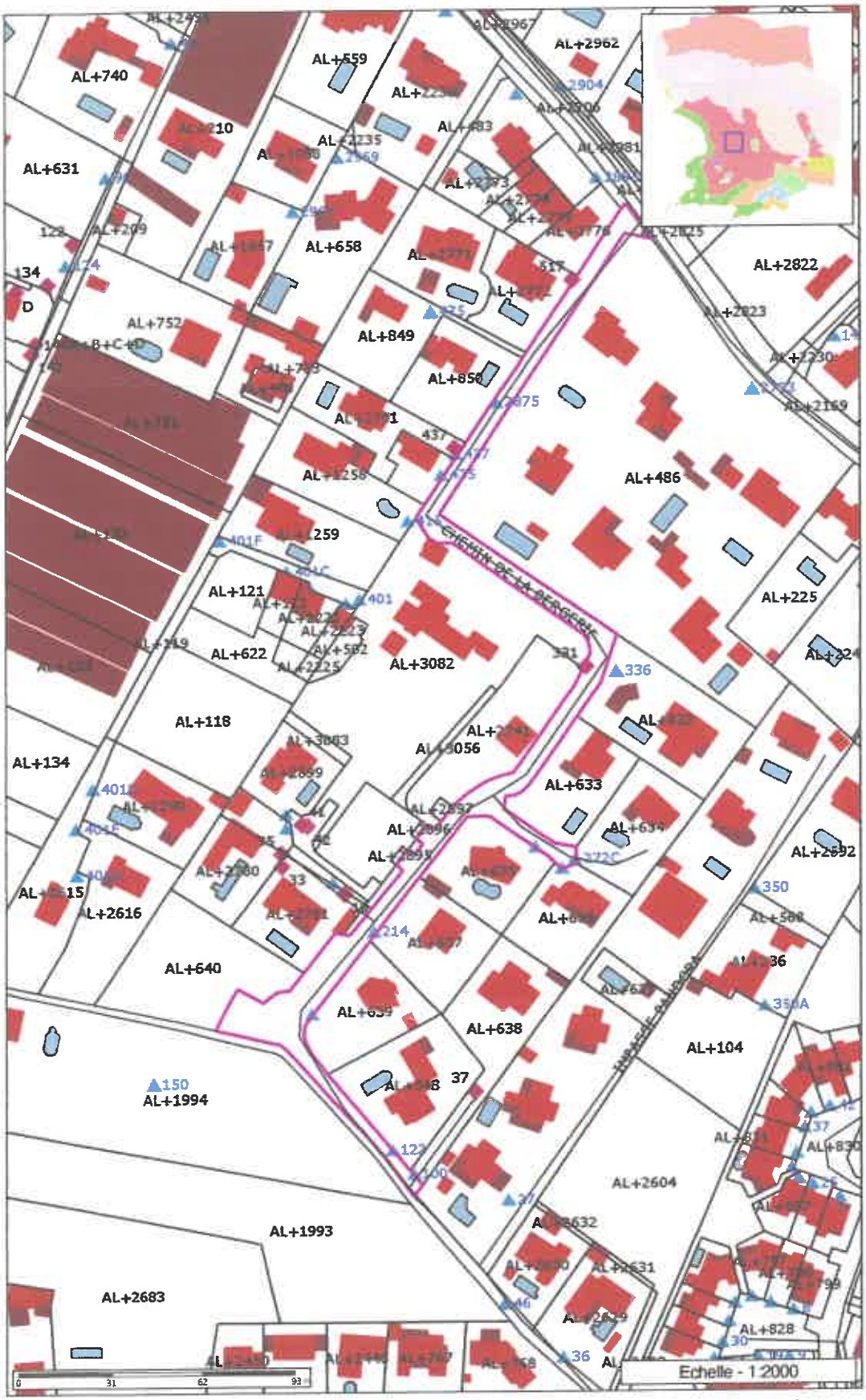

Légende

- Répertoire des voies
- Parcelles 2023
- BATI PRIVE
- BATI LEGER
- Numérotation voirie (urba)
- numérotation cadastre 2021
- Surface en eau
- ensemble immo
- COMMUNE

Les informations contenues sur les cartes pour les données Fibre, borne d'accès, borne d'arrêt, éclairage public et plan de corps de rues sont en catégorie A, sauf mention contraire en légende des couches.
D'une manière plus générale, la précision des données sera mentionnée dans la légende de la couche d'informations de celle-ci, en l'absence de mention celle-ci est réputée de classe C.